

COMMUNIQUÉ DU 10/01/2023

PARQUET DE NAMUR & ZONE DE POLICE DES ARCHES

Rébellion armée et entrave méchante à la circulation routière

Le 4 janvier 2023, la Zone de police des Arches a été informée de conduites irresponsables en véhicule sur la commune d'Assesse.

Des patrouilles ont donc été orientées à la recherche du conducteur.

Une poursuite a débuté mais le véhicule n'a pas pu être intercepté.

Le 5 janvier 2023, après avoir localisé le même véhicule, les policiers ont de nouveau tenté de procéder au contrôle du conducteur.

Le conducteur de l'Audi a percuté le véhicule de police et de nouveau réussi à prendre la fuite.

Jeudi soir en début de nuit, une équipe de la ZP des Arches a aperçu le véhicule à l'arrêt dans une voie sans issue.

Avec professionnalisme et sans heurt, ils ont pu intercepter le conducteur.

Le conducteur, né en 1989, est déjà connu des services de police pour des faits de même nature.

Il a été privé de liberté à la demande du parquet, et présenté à un juge d'instruction, lequel l'a inculpé du chef de rébellion armée et d'entrave méchante à la circulation routière.

Il a été placé sous mandat d'arrêt.

Il risque une peine de 5 ans d'emprisonnement.

Les violences à l'égard des services de police constituent évidemment une des priorités de politique criminelle du parquet.

Vincent MACQ, Procureur du Roi, & Jean-Michel TUBETTI, Chef de corps de la Zone de Police des Arches

POUR NOUS CONTACTER



Palais de Justice de Namur – Place du Palais de Justice n° 4, 5000 Namur
Palais de Justice de Dinant – Place du Palais de Justice N° 6, 5500 Dinant



parquet.namur.presse@just.fgov.be



081/25.17.11



Audrey SEMINARA – magistrat de presse – 0475/94.84.72 –

audrey.seminara@just.fgov.be

Etienne GAUBLomme – magistrat de presse – 0473/74.08.72 –

etienne.gaublomme@just.fgov.be

Vincent MACQ – Procureur du Roi – 0485/53.54.98 –

vincent.macq@just.fgov.be